



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24075792

Déposé / Reçu le

07 MAI 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0631 826 128

Nom

(en entier) : LCJ

(en abrégé) :

Forme légale : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 1180 Uccle, Avenue de Floréal 108

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS**MODIFICATION DES STATUTS**

Suivant procès-verbal dressé par le notaire STEVEN VANDEN DAELEN, notaire à la résidence de Zwevegem, en date du 14 mars 2024, les décisions suivantes ont été prises :

Première résolution

L'assemblée générale décide, suite au transfert du siège de la société, publié aux annexes du Moniteur Belge le 6 avril 2021, sous le numéro 21041487, de supprimer la première phrase de l'article 2 des statuts et de la remplacer par la suivante « Le siège est établi en Région de Bruxelles-Capitale. »

L'assemblée générale déclare que l'adresse du siège est située à : 1180 Ukkel, Floréallaan 108. Ceci n'est pas une donnée statutaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration de la société et pour l'exécution des résolutions qui précèdent et aussi au notaire soussigné la déposition conformément aux dispositions légales en la matière.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré avant l'enregistrement afin d'être déposé au tribunal de l'entreprise du Bruxelles

Déposé simultanément :

- expédition de l'acte de modification du 14 mars 2024
- statuts coordonnés

Notaire STEVEN VANDEN DAELEN

Avelgemstraat, 59/B

8550 ZWEVEGEM

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).